



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La solide performance de COGECO conduit à une révision à la hausse de ses projections financières pour l'exercice 2010

Montréal, le 13 janvier 2010 – COGECO inc. (TSX : CGO) (« COGECO » ou la « Compagnie ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre de 2010 terminé le 30 novembre 2009.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010 :

- les produits d'exploitation ont augmenté de 6,4 % pour atteindre 328 millions \$;
- le bénéfice d'exploitation avant amortissement⁽¹⁾ a augmenté de 7,1 % pour atteindre 129,3 millions \$;
- le bénéfice net s'est élevé à 22,7 millions \$. Excluant un ajustement d'impôts favorable de 29,8 millions \$ relatif à la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario pour la filiale de câblodistribution, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ se serait élevé à 13,1 millions \$, soit une augmentation de 2,3 millions \$, ou 20,9 % comparativement à 10,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2009;
- les flux de trésorerie nets⁽¹⁾ se sont chiffrés à 67,1 millions \$ pour le trimestre, ce qui représente une augmentation de 45,4 millions \$ par rapport au premier trimestre de l'exercice 2009;
- la marge d'exploitation⁽¹⁾ du trimestre est demeurée essentiellement la même que celle de l'exercice précédent, à 39,4 %, comparativement à 39,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2009;
- dans le secteur de la câblodistribution, le nombre d'unités de service⁽²⁾ a atteint 2 982 023 unités au 30 novembre 2009, en raison d'ajouts nets de 89 785 unités pour le trimestre.

« COGECO montre des signes de dynamisme alors que l'économie commence à se remettre de la récente tourmente. Les résultats financiers de Cogeco Câble pour le premier trimestre de l'exercice 2010 illustrent la progression continue des unités de service, des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Notre exploitation canadienne a connu une croissance régulière en raison d'ajouts nets de 63 172 unités de service. En ce qui concerne l'exploitation européenne, les résultats du premier trimestre montrent que le nombre de nos clients a commencé à se stabiliser à la suite de la mise en œuvre de plans de fidélisation et d'acquisition de la clientèle afin de faire face aux conditions de concurrentielles difficiles qui ont caractérisé l'exercice précédent, avec une croissance de 26 613 unités de service. En ce qui a trait aux activités de la radiodiffusion, Rythme FM demeure le premier choix à Montréal. Les annonceurs et les auditeurs continuent de choisir nos stations de radio. Compte tenu de ces résultats positifs, la direction a revu la plupart de ses projections financières pour l'exercice 2010. Ainsi, les prévisions en ce qui concerne la croissance des unités de service, les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation avant amortissement, le bénéfice net et les flux de trésorerie nets ont été revues à la hausse afin de refléter les résultats financiers favorables générés au cours du premier trimestre de l'exercice », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de COGECO.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(2) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

FAITS SAILLANTS

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Exploitation			
Produits d'exploitation	328 003	308 375	6,4
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	129 263	120 711	7,1
Marge d'exploitation ⁽²⁾	39,4 %	39,1 %	-
Bénéfice d'exploitation	63 562	59 829	6,2
Bénéfice net	22 748	10 861	-
Bénéfice net ajusté ⁽²⁾	13 128	10 861	20,9
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 410)	26 477	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽²⁾	135 518	91 633	47,9
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	68 387	69 862	(2,1)
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	67 131	21 771	-
Situation financière ⁽³⁾			
Total de l'actif	2 673 573	2 670 128	0,1
Endettement ⁽⁴⁾	1 123 375	1 064 542	5,5
Avoir des actionnaires	353 483	332 122	6,4
Données par action ⁽⁵⁾			
Bénéfice par action			
De base	1,36	0,65	-
Dilué	1,35	0,65	-
Bénéfice par action ajusté ⁽²⁾			
De base	0,79	0,65	21,5
Dilué	0,78	0,65	20,0

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables » du rapport de gestion.

(2) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(3) Au 30 novembre 2009 et au 31 août 2009.

(4) L'endettement correspond au total de l'endettement bancaire, du capital de la dette à long terme et des obligations au titre des instruments financiers dérivés.

(5) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Compagnie, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Compagnie avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Compagnie sont assujettis à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Compagnie. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2009 de la Compagnie), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs

comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Compagnie. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Compagnie invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Compagnie (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la Compagnie et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada, et le rapport de gestion, inclus dans le rapport annuel de 2009 de la Compagnie. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

RAPPORT DE GESTION

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de COGECO inc. (« COGECO » ou la « Compagnie ») sont de maximiser la valeur pour les actionnaires en augmentant la rentabilité et en assurant une croissance continue. Les stratégies mises en œuvre à cette fin, appuyées par un contrôle rigoureux des coûts et des processus d'affaires, sont propres à chaque secteur d'activité. Dans le secteur de la câblodistribution, les principales stratégies employées consistent à soutenir la croissance de l'entreprise et à assurer l'amélioration continue des réseaux et des équipements. Les activités de radiodiffusion se concentrent, quant à elles, sur l'amélioration continue de la programmation en vue d'accroître la part de marché de la Compagnie et, de ce fait, sa rentabilité. Dans le secteur de la câblodistribution, COGECO mesure sa performance à l'égard de ces objectifs au moyen de la croissance des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement⁽¹⁾, des flux de trésorerie nets⁽¹⁾ et de la croissance des unités de service⁽²⁾. Les réalisations récentes de la Compagnie à l'égard de ces objectifs sont présentées ci-après.

Secteur de la câblodistribution

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, Cogeco Câble a investi environ 28,7 millions \$ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et de nouveaux clients. En outre, Cogeco Câble a maintenu sa vigilance à l'égard des charges d'exploitation, dont l'augmentation correspond à celle des produits d'exploitation, et ce, malgré l'augmentation des charges d'exploitation au sein de l'exploitation européenne liée à la mise en place, au deuxième semestre de l'exercice 2009, de stratégies de fidélisation de la clientèle.

Autres

Le sondage mené à l'automne par BBM Canada au moyen de la technologie d'audimètre portable (« PPM ») a révélé que RYTHME FM demeure le premier choix des auditeurs dans les catégories adulte et femmes, à Montréal et à Trois-Rivières. Les autres stations RYTHME FM continuent d'accroître leur part de marché. En outre, la station FM 93 de Québec a conservé sa place de station préférée dans ce marché très concurrentiel.

Croissance des unités de service et offres de services dans le secteur de la câblodistribution

Au cours du premier trimestre terminé le 30 novembre 2009, le nombre d'unités de service a augmenté de 89 785 unités, ou 3,1 %, pour atteindre 2 982 023 unités, en voie de dépasser la projection de croissance des unités de service de Cogeco Câble de 125 000 ajouts nets publiée le 29 octobre 2009. À la lumière de ces résultats, la direction a révisé ses prévisions, de sorte que la croissance des unités de service devrait maintenant atteindre 150 000 ajouts nets pour l'exercice qui se terminera le 31 août 2010, soit une croissance de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Pour plus de détails, se reporter aux prévisions révisées figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2010 ».

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

(2) Représentent la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

Produits d'exploitation et bénéfice d'exploitation avant amortissement

Les produits d'exploitation du premier trimestre de l'exercice 2010 ont augmenté de 19,6 millions \$, ou 6,4 %, pour atteindre 328 millions \$, tandis que le bénéfice d'exploitation avant amortissement a crû de 8,6 millions \$, ou 7,1 %, pour atteindre 129,3 millions \$. Compte tenu de cette amélioration des résultats, la direction prévoit que les produits d'exploitation atteindront 1 325 millions \$ pour l'exercice 2010, soit une augmentation de 40 millions \$ comparativement à ses projections de 1 285 millions \$ publiées le 29 octobre 2009. Pour ce qui est du bénéfice d'exploitation avant amortissement, la direction prévoit qu'il atteindra 512 millions \$ pour l'exercice, soit 26 millions \$ de plus que le montant prévu le 29 octobre 2009, qui était de 486 millions \$. Pour plus de détails, se reporter aux prévisions révisées figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2010 ».

Flux de trésorerie nets

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, COGECO a généré des flux de trésorerie nets de 67,1 millions \$, comparativement à 21,8 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La croissance des flux de trésorerie nets est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et résulte d'une augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation⁽¹⁾, y compris la réduction de la charge d'impôts exigibles découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, et de la diminution des acquisitions d'immobilisations. La direction a révisé sa projection relative aux flux de trésorerie nets pour la fixer à 140 millions \$ pour l'exercice 2010, soit une augmentation de 10 millions \$, ou 7,7 %, comparativement à la projection de 130 millions \$ publiée le 29 octobre 2009. Pour plus de détails, se reporter aux projections révisées figurant à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2010 ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

	Trimestres terminés les 30 novembre		Variation
	2009	2008 ⁽¹⁾	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	\$	\$	%
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Produits d'exploitation	328 003	308 375	6,4
Charges d'exploitation	198 740	187 664	5,9
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	129 263	120 711	7,1
Marge d'exploitation ⁽²⁾	39,4 %	39,1 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »). Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables ».

⁽²⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté, principalement dans le secteur de la câblodistribution, de 19,6 millions \$, ou 6,4 %, pour atteindre 328 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2010. Les produits d'exploitation tirés du secteur de la câblodistribution, stimulés par l'augmentation des unités de service, la mise en place de frais d'utilisation d'IHV et les hausses tarifaires dans l'exploitation canadienne à la fin de l'exercice 2009, ont augmenté de 17,9 millions \$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits d'exploitation tirés du secteur de la câblodistribution de l'exploitation canadienne ont augmenté de 27 millions \$, ou 11,4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation des produits d'exploitation du secteur de la câblodistribution a toutefois été freinée par l'exploitation européenne, dont les produits d'exploitation ont diminué de 9,1 millions \$, ou 14,6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution du nombre de clients du service de Câble de base comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle mises en œuvre au cours du deuxième semestre de l'exercice 2009 dans le but de réduire l'attrition de la clientèle a également contribué à cette diminution, laquelle a été partiellement contrebalancée par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne pour le premier trimestre, exprimés en monnaie locale, se sont établis à 33,7 millions €, soit une diminution de 6,5 millions €, ou 16,1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Charges d'exploitation

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010, les charges d'exploitation ont augmenté de 11,1 millions \$ pour atteindre 198,7 millions \$, soit une augmentation de 5,9 % par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation ont augmenté, principalement dans le secteur de la câblodistribution, en raison de la desserte d'unités de service additionnelles et d'un prélèvement supplémentaire représentant 1,5 % du revenu brut des services de Télévision par câble imposé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») afin de financer le nouveau Fonds d'amélioration de la programmation locale (le « FAPL ») pour le soutien des diffuseurs de stations de télévision conventionnelle locales au Canada. La hausse des charges d'exploitation en Europe est principalement imputable aux nouvelles initiatives de marketing, notamment le lancement de nouvelles chaînes, et à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancée en partie par des mesures visant à réduire les coûts, entre autres un plan de réduction des effectifs.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 8,6 millions \$, ou 7,1 %, essentiellement en raison du secteur de la câblodistribution, pour atteindre 129,3 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2010, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice, le secteur de la câblodistribution a fourni un apport de 6,9 millions \$ à la croissance. La marge d'exploitation de COGECO pour le premier trimestre a augmenté pour atteindre 39,4 %, par rapport à 39,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

CHARGES FIXES

	Trimestres terminés les 30 novembre		
	2009	2008 ⁽¹⁾	Variation
	\$	\$	%
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>			
	(non vérifié)	(non vérifié)	
Amortissement	65 701	60 882	7,9
Charges financières	16 277	23 778	(31,5)

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables ».

Pour le premier trimestre de 2010, l'amortissement a totalisé 65,7 millions \$, comparativement à 60,9 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement du secteur de la câblodistribution et s'explique par les acquisitions d'immobilisations additionnelles résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir les unités de service et par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Au cours du premier trimestre, les charges financières ont totalisé 16,3 millions \$, comparativement à 23,8 millions \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières du trimestre considéré comprennent un gain de change de 0,5 million \$, comparativement à une perte de change de 3,8 millions \$ à l'exercice précédent. La perte de change du premier trimestre de l'exercice précédent était essentiellement attribuable à la volatilité inhabituellement élevée du dollar américain, puisque la majeure partie des équipements à l'abonné est achetée, puis payée ultérieurement en dollars américains. Le reste de la baisse des charges financières de 3,2 millions \$ est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et découle de la réduction des taux d'intérêt par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de la réduction de l'endettement (soit l'endettement bancaire, les paiements en capital sur la dette à long terme et les obligations au titre des instruments financiers dérivés).

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010, l'économie d'impôts a totalisé 13,8 millions \$. L'économie d'impôts pour le premier trimestre de l'exercice 2010 du secteur de la câblodistribution comprend l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (« la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »). La réduction du taux d'imposition des sociétés a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 29,8 millions \$ pour les trois premiers mois de l'exercice 2010. Excluant l'incidence de cette réduction, la charge d'impôts se serait élevée à 16 millions \$ pour les trois premiers mois de l'exercice 2010, comparativement à 9,6 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la charge d'impôts au cours de l'exercice 2010 découle principalement du fait que l'amélioration du bénéfice d'exploitation avant amortissement a dépassé celle des charges fixes pour l'exploitation canadienne du secteur de la câblodistribution.

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle représente une participation d'environ 67,7 % aux résultats de Cogeco Câble. Le bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle s'est élevé à 38,4 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, en raison des solides résultats affichés dans le secteur de la câblodistribution. La part des actionnaires sans contrôle pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent se chiffrait à 15,5 millions \$.

BÉNÉFICE NET

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est chiffré à 22,7 millions \$, ou 1,36 \$ par action. Le bénéfice net pour le premier trimestre de l'exercice 2010 comprend l'incidence favorable de 29,8 millions \$, pour le secteur de la câblodistribution, découlant de la réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario décrite ci-dessus. Excluant l'incidence de cet ajustement d'impôts, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ se serait chiffré à 13,1 millions \$, ou 0,79 \$ par action⁽¹⁾, comparativement à 10,9 millions \$, ou 0,65 \$ par action, pour l'exercice précédent, ce qui représente des augmentations de 20,9 % et de 21,5 %, respectivement. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ». La progression du bénéfice net du trimestre est attribuable aux résultats financiers de l'exploitation canadienne du secteur de la câblodistribution, contrebalancée en partie par la détérioration des résultats financiers de l'exploitation européenne du secteur de la câblodistribution décrite ci-dessus.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre	
	2009 \$ (non vérifié)	2008 ⁽¹⁾ \$ (non vérifié)
Activités d'exploitation		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation ⁽²⁾	135 518	91 633
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(136 928)	(65 156)
	(1 410)	26 477
Activités d'investissement⁽³⁾	(68 226)	(68 907)
Activités de financement⁽³⁾	47 453	38 776
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	202	687
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(21 981)	(2 967)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	39 458	37 472
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	17 477	34 505

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables ».

⁽²⁾ Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

⁽³⁾ Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2010, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 135,5 millions \$, soit une hausse de 47,9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, laquelle est essentiellement attribuable au secteur de la câblodistribution et à l'incidence de la réduction de la charge d'impôts exigibles découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, à l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement et à la réduction des charges financières. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont exigé des sorties de fonds de 136,9 millions \$, principalement en raison d'une diminution des crédettes et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer ainsi que d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir. Au cours de l'exercice précédent, les sorties de fonds de 65,2 millions \$ résultaient principalement de la diminution des crédettes et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer. La diminution importante des impôts sur les bénéfices à payer pour les deux exercices s'explique par des paiements effectués au premier trimestre de l'exercice en cours qui sont liés à l'exercice précédent.

⁽¹⁾ Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, les acquisitions d'immobilisations ont totalisé 65,2 millions \$, essentiellement inchangées par rapport à 65,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les changements les plus importants sont attribuables aux facteurs suivants :

- Une diminution des immobilisations de soutien, compte tenu de l'acquisition au cours de l'exercice précédent d'un groupe électrogène pour la filiale de services en communication de données canadienne;
- Une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné découlant de la croissance des unités de service et de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien.

Les charges reportées et autres sont essentiellement attribuables aux coûts de rebranchement. Au premier trimestre, l'augmentation des charges reportées et autres s'est chiffrée à 3 millions \$, essentiellement stable comparativement à 3,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le premier trimestre, COGECO a généré des flux de trésorerie nets de 67,1 millions \$, comparativement à 21,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 45,4 millions \$. La croissance des flux de trésorerie nets pour le trimestre est principalement attribuable à l'augmentation des flux de trésorerie provenant de l'exploitation, y compris la réduction de la charge d'impôts exigibles découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise, et à la diminution des acquisitions d'immobilisations dans le secteur de la câblodistribution. Le montant cumulé des acquisitions d'immobilisations ainsi que des charges reportées et autres a diminué de 1,5 million \$ au trimestre terminé le 30 novembre 2009, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des facteurs expliqués ci-dessus.

Au premier trimestre de 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 56,5 millions \$ principalement en raison de la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 136,9 millions \$ et du versement de dividendes totalisant 6,3 millions \$ décrit ci-dessous, contrebalancés en partie par des flux de trésorerie nets de 67,1 millions \$ et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 22 millions \$. L'endettement a augmenté principalement en raison de l'augmentation de 46,3 millions \$ de l'endettement bancaire et de l'utilisation d'un montant net de 14,9 millions \$ sur les emprunts rotatifs de Cogeco Câble. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2009, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait augmenté de 43,8 millions \$ en raison de la diminution des éléments hors caisse liés à l'exploitation de 65,2 millions \$, contrebalancée en partie par des flux de trésorerie nets de 21,8 millions \$. L'endettement avait augmenté en raison de l'émission par Cogeco Câble de billets garantis de premier rang de séries A et B pour un produit net d'environ 255 millions \$, déduction faite du remboursement des billets garantis de premier rang de série A de 150 millions \$ US et des instruments financiers dérivés connexes pour un total de 238,7 millions \$, et par l'augmentation de 23,5 millions \$ de l'endettement bancaire.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, un dividende de 0,10 \$ l'action a été versé par la Compagnie aux détenteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 1,7 million \$, comparativement à un dividende de 0,08 \$ l'action, ou 1,3 million \$, à l'exercice précédent. En outre, les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle se sont élevés à 4,6 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 6,3 millions \$.

Au 30 novembre 2009, le fonds de roulement déficitaire de la Compagnie se chiffrait à 197,2 millions \$, comparativement à 245,8 millions \$ au 31 août 2009. La diminution de ce déficit est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et résulte de la diminution des crédettes et charges à payer découlant de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs et des impôts à payer provenant des versements d'impôts sur les bénéfices relatifs à l'exercice 2009. La diminution du déficit est également attribuable à l'augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir découlant de modifications apportées à la structure d'entreprise. Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par l'augmentation de l'endettement bancaire et par la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liées aux paiements dont il est fait mention ci-dessus, et par l'augmentation de la tranche à court terme du passif d'impôts futurs découlant également des modifications apportées à la structure d'entreprise. Dans le cours normal de ses activités, COGECO maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la filiale de câblodistribution paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux crédettes et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet ainsi à Cogeco Câble d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 30 novembre 2009, Cogeco Câble avait utilisé 268,6 millions \$ de son crédit à terme de 862,5 millions \$ pour une disponibilité restante de 593,9 millions \$, et la Compagnie avait utilisé 7,7 millions \$ de son crédit à terme de 50 millions \$, pour une disponibilité restante de 42,3 millions \$.

Le 1^{er} octobre 2008, Cogeco Câble a procédé, dans le cadre d'un placement privé, à l'émission de 190 millions \$ US de billets garantis de premier rang, série A, échéant le 1^{er} octobre 2015 et de 55 millions \$ de billets garantis de premier rang, série B, échéant le 1^{er} octobre 2018. Les billets garantis de premier rang, série B portent intérêt au taux nominal annuel de 7,60 %, payable semestriellement. Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 190 millions \$ US, qui portent intérêt au taux nominal annuel de 7,00 %, payable semestriellement. Compte tenu de ces conventions, le taux d'intérêt effectif des billets garantis de premier rang, série A est de 7,24 %, et le taux de change applicable au capital de la dette libellée en dollars américains a été fixé à 1,0625 \$.

Les transferts de fonds de filiales de COGECO qui ne sont pas en propriété exclusive sont soumis à l'approbation du conseil d'administration des filiales et peuvent également être restreints en vertu des modalités de certains instruments d'emprunt. Conformément au droit des sociétés et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des transferts de fonds importants de COGECO peuvent être soumis à l'approbation des actionnaires minoritaires.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2009, les soldes des postes « créditeurs et charges à payer », « impôts sur les bénéfices à recevoir », « impôts sur les bénéfices à payer », « passifs d'impôts futurs », « immobilisations », « endettement bancaire », « dette à long terme », « instruments financiers dérivés » et « trésorerie et équivalents de trésorerie » ont subi des variations importantes.

La diminution de 72,1 millions \$ des créditeurs et charges à payer découle de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs, principalement dans le secteur de la câblodistribution. L'augmentation de 20,5 millions \$ des impôts sur les bénéfices à recevoir et de 20,2 millions \$ de la tranche à court terme du passif d'impôts futurs découle essentiellement des modifications apportées à la structure d'entreprise dans le secteur de la câblodistribution. La diminution de 39,2 millions \$ des impôts sur les bénéfices à payer provient principalement des versements d'impôts sur les bénéfices effectués au premier trimestre de l'exercice 2010 et relatifs à l'exercice 2009 pour le secteur de la câblodistribution. La diminution du passif à long terme d'impôts futurs de 17,8 millions \$ est principalement attribuable à la réduction, dans le secteur de la câblodistribution, du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario. L'augmentation de 6,3 millions \$ des immobilisations s'explique principalement par les acquisitions d'immobilisations en vue de soutenir la croissance des unités de service dans le secteur de la câblodistribution. Les augmentations de 46,3 millions \$ de l'endettement bancaire, de 5,3 millions \$ de la dette à long terme, et de 5,9 millions \$ des passifs nets au titre des instruments financiers dérivés et la diminution de 22 millions \$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlent des facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie et liquidités » ainsi que des variations de taux de change et de taux d'intérêts.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de COGECO au 31 décembre 2009 :

	Nombre d'actions/d'options	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 842 860	12
Actions subalternes à droit de vote	14 942 470	120 994
Options d'achat d'actions subalternes à droit de vote		
Options en cours	79 650	
Options pouvant être levées	79 650	

Dans le cours normal de ses activités, COGECO a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de COGECO, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2009, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2009.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 12 janvier 2010, le conseil d'administration de COGECO a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,10 \$ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 9 février 2010 aux actionnaires inscrits en date du 26 janvier 2010. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Compagnie, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice 2009, la filiale de câblodistribution de la Compagnie, Cogeco Câble, a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunt à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme; elle était de 95,8 millions € au 30 novembre 2009. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble continuera de payer la marge applicable à ces emprunts à terme, conformément aux modalités de son crédit à terme. Au cours des trois premiers mois de l'exercice, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a diminué de 0,1 million \$, et ce montant est comptabilisé à titre de réduction des autres éléments du résultat étendu, déduction faite d'impôts sur les bénéfices.

Au cours de l'exercice précédent, Cogeco Câble a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang, série A, de 190 millions \$ US, venant à échéance le 1^{er} octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$ pour un dollar américain. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2010, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang, série A, d'une valeur de 190 millions \$ US ont diminué de 7,5 millions \$ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 5,8 millions \$, dont un montant de 7,5 millions \$ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 1,7 million \$ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices de 1,1 million \$.

L'investissement net de Cogeco Câble dans la filiale étrangère autonome, Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (« Cabovisão »), est exposé au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, principalement en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Cette dette est désignée à titre d'élément de couverture de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, Cogeco Câble a réalisé un gain de change de 0,6 million \$ au cours des trois premiers mois de l'exercice 2010, lequel est présenté dans les autres éléments du résultat étendu. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 30 novembre 2009 s'établissait à 1,5852 \$ l'euro, comparativement à 1,5698 \$ l'euro au 31 août 2009. Le taux de change moyen en vigueur au premier trimestre utilisé pour convertir les résultats de l'exploitation européenne s'établissait à 1,5732 \$ l'euro, comparativement à 1,5462 \$ l'euro, au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne dans le secteur de la câblodistribution pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 :

Trimestre terminé le 30 novembre 2009 (en milliers de dollars)	Données présentées \$ (non vérifié)	Incidence du taux de change \$ (non vérifié)
Produits d'exploitation	53 005	5 301
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	10 176	1 018

La Compagnie est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné dans le secteur de la câblodistribution est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la note 13 des états financiers consolidés intitulée « Risque de change ».

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	30 novembre 2009	Ajouts nets Trimestres terminés les		% de pénétration ⁽¹⁾	
		30 novembre 2009	30 novembre 2008	2009	30 novembre 2008
Unités de service	2 982 023	89 785	52 714	-	-
Clients du service de Câble de base	1 132 642	8 357	798	-	-
Clients du service IHV	681 381	22 715	14 300	62,8	58,1
Clients du service de Télévision numérique	633 371	32 220	23 617	56,6	43,0
Clients du service de Téléphonie	534 629	26 493	13 999	50,8	45,9

⁽¹⁾ En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Dans le secteur de la câblodistribution, les ajouts nets d'unités de service au premier trimestre ont augmenté, affichant une croissance de 89 785 unités comparativement à 52 714 unités au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les ajouts nets d'unités de service de l'exploitation canadienne sont demeurés essentiellement stables, soit 63 172 unités comparativement à 65 463 unités pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et continuent de générer une croissance des unités de service malgré des signes précurseurs de l'arrivée à maturité de certains de ses services. Les ajouts nets de clients du service de Câble de base se sont chiffrés à 8 919 clients, comparativement à 8 833 clients au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison du début de l'année scolaire pour les étudiants des niveaux collégial et universitaire et des extensions de réseau. Le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 20 641 clients comparativement à une croissance de 18 901 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service IHV s'est chiffré à 17 506 clients pour le trimestre, comparativement à 19 509 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles. La couverture du service de Téléphonie, exprimée en pourcentage des foyers câblés, est maintenant supérieure à 90 %, contre 87 % au 30 novembre 2008. Les ajouts nets pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 16 106 clients comparativement à 18 220 clients pour le premier trimestre. La croissance du trimestre est attribuable aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché et au fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision HD.

Les ajouts nets d'unités de service de l'exploitation européenne ont commencé à se stabiliser par suite des stratégies de fidélisation et d'acquisition de la clientèle de la filiale portugaise, lancées à la fin de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle causée par des conditions difficiles en ce qui a trait à la concurrence au Portugal et à la conjoncture économique en général dans la péninsule ibérique, lesquelles ont persisté tout au long de l'exercice précédent. Pour les trois premiers mois de l'exercice 2010, les ajouts nets d'unités de service se sont chiffrés à 26 613 clients, comparativement à des pertes nettes de 12 749 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service de Câble de base a diminué de 562 clients comparativement à une diminution de 8 035 clients au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service IHV a augmenté de 5 209 clients comparativement à une diminution de 5 209 clients au premier trimestre de l'exercice 2009. Le nombre de clients du service de Télévision numérique a crû de 16 114 clients au premier trimestre de l'exercice en cours, comparativement à 5 397 clients au premier trimestre de l'exercice précédent. Le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 5 852 clients comparativement à une perte de 4 902 clients pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>	Trimestres terminés les 30 novembre		Variation %
	2009 \$ (non vérifié)	2008 ⁽¹⁾ \$ (non vérifié)	
Produits d'exploitation	317 365	299 438	6,0
Charges d'exploitation	188 418	177 727	6,0
Honoraires de gestion – COGECO inc.	6 341	5 981	6,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	122 606	115 730	5,9
Marge d'exploitation	38,6 %	38,6 %	

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Conventions et estimations comptables ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté de 17,9 millions \$, ou 6 %, pour atteindre 317,4 millions \$ au premier trimestre de l'exercice 2010, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Stimulés par la mise en place de frais d'utilisation d'IHV, par la croissance du nombre d'unités de service et l'incidence des hausses tarifaires au deuxième semestre de l'exercice 2009 en Ontario, les produits d'exploitation au Canada ont augmenté de 27 millions \$, ou 11,4 %, au premier trimestre par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Au premier trimestre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne ont diminué de 9,1 millions \$, ou 14,6 %, pour s'établir à 53 millions \$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution du nombre de clients du service de Câble de base par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de l'incidence des stratégies de fidélisation de la clientèle mises en œuvre au cours du deuxième semestre de l'exercice 2009 afin de réduire l'attrition de la clientèle, contrebalancées en partie par la vigueur de l'euro par rapport au dollar canadien. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne exprimés en monnaie locale pour le premier trimestre se sont établis à 33,7 millions €, soit une diminution de 6,5 millions €, ou 16,1 %.

Charges d'exploitation

Au cours des trois premiers mois de l'exercice 2010, les charges d'exploitation, excluant les honoraires de gestion payables à COGECO inc., ont augmenté de 10,7 millions \$ pour atteindre 188,4 millions \$, soit une hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des charges d'exploitation est principalement imputable à la desserte d'unités de service additionnelles et au prélèvement supplémentaire représentant 1,5 % du revenu brut lié aux services de Télévision par câble imposé par le CRTC afin de financer le FAPL pour le soutien des diffuseurs de stations de télévision conventionnelle locales au Canada. La hausse des charges d'exploitation en Europe est principalement imputable aux nouvelles initiatives de marketing, notamment le lancement de nouvelles chaînes, et à l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien, contrebalancées en partie par des mesures visant à réduire les coûts, entre autres un plan de réduction des effectifs.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du premier trimestre de l'exercice 2010 a augmenté de 6,9 millions \$, ou 5,9 %, pour s'établir à 122,6 millions \$. Cette augmentation est attribuable aux produits supplémentaires générés par la croissance des unités de service et aux ajustements tarifaires, lesquels ont surpassé l'augmentation des charges d'exploitation au cours des trois premiers mois de l'exercice. La marge d'exploitation du premier trimestre de Cogeco Câble est demeurée identique à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit à 38,6 %. La marge d'exploitation de l'exploitation canadienne est passée de 40 % à 42,5 %. Cette augmentation a contrebalancé la diminution de la marge d'exploitation de l'exploitation européenne, laquelle est passée de 33,5 % à 19,2 %.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2010

Compte tenu de l'amélioration de la performance de la Compagnie observée au premier trimestre, de la tendance qui se dessine pour 2010 et de la réduction des taux d'imposition sur les sociétés en Ontario annoncées le 26 mars 2009 et considérés pratiquement en vigueur le 16 novembre 2009, la direction a révisé la plupart de ses projections financières pour l'exercice 2010. La Compagnie prévoit maintenant que les produits d'exploitation atteindront 1 325 millions \$, et le bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait atteindre 512 millions \$. Les flux de trésorerie nets générés devraient être d'environ 140 millions \$ et le bénéfice net devrait se chiffrer à environ 45 millions \$.

Données consolidées

	Projections révisées 12 janvier 2010 Exercice 2010	Projections 29 octobre 2009 Exercice 2010
<i>(en millions de dollars)</i>	\$	\$
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 325	1 285
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	512	486
Charges financières	69	70
Impôts exigibles sur les bénéfices	(40)	(55)
Bénéfice net	45	30
Aquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	341	341
Flux de trésorerie nets	140	130

Secteur de la câblodistribution

Cogeco Câble a revu ses projections financières à la hausse pour refléter les frais d'utilisation du service IHV et la facturation des coûts liés au FAPL à ses clients des services de Télévision par câble au Canada. La croissance des unités de service devrait également augmenter en raison de la demande continue de services de télécommunications par câble. En outre, les prévisions quant au cours du change entre l'euro et le dollar canadien ont été revues à la hausse. Dans les derniers mois de l'exercice 2009, Cabovisão a lancé de nouvelles chaînes et stratégies de fidélisation de la clientèle, lesquelles, conjuguées aux nouvelles initiatives de marketing et autres initiatives d'exploitation, ont depuis contribué à réduire l'attrition de la clientèle. Toutefois, Cabovisão est encore aux prises avec une concurrence acharnée dans le marché portugais.

Par suite de ces ajustements, les projections à l'égard des produits d'exploitation et du bénéfice d'exploitation avant amortissement ont été révisées à la hausse. Tant l'exploitation canadienne que l'exploitation européenne devraient contribuer à l'augmentation des produits d'exploitation, qui devraient passer de 1 250 millions \$ à 1 290 millions \$. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait passer de 481 millions \$ à 505 millions \$ et, par conséquent, la marge d'exploitation devrait passer de 38,5 % à 39,1 %.

Les projections révisées devraient se traduire par des flux de trésorerie nets de 135 millions \$, au lieu des 125 millions \$ prévus initialement.

<i>(en millions de dollars, sauf la croissance des unités de service et la marge d'exploitation)</i>	Projections révisées 12 janvier 2010 Exercice 2010	Projections 29 octobre 2009 Exercice 2010
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 290	1 250
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	505	481
Marge d'exploitation	39,1 %	38,5 %
Amortissement	273	273
Charges financières	69	70
Impôts exigibles sur les bénéfices	(40)	(55)
Acquisitions d'immobilisations et augmentation des charges reportées	341	341
Flux de trésorerie nets	135	125
Croissance des unités de service	150 000	125 000

Le taux de change utilisé pour les projections révisées de l'exercice 2010 est de 1,55 \$ l'euro, comparativement à 1,50 \$ l'euro pour les projections du 29 octobre 2009.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures adéquats de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de COGECO est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie au 30 novembre 2009, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient efficaces.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Compagnie depuis le 31 août 2009. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée COGECO figure dans le rapport annuel de 2009.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de COGECO de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2009, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Compagnie figure dans le rapport annuel de 2009.

Écart d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce nouveau chapitre était applicable aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, avec application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a eu pour effet d'éliminer le report des frais de lancement de nouveaux services, lesquels sont maintenant comptabilisés à titre de charges lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les produits d'exploitation générés par l'activité de rebranchement. Par conséquent, la Compagnie a ajusté rétroactivement le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés de la Compagnie :

État consolidé des résultats

<i>Augmentation (diminution)</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestre terminé le 30 novembre 2008	
	\$	
	(non vérifié)	
Charges d'exploitation		3 993
Amortissement des charges reportées		(3 181)
Charge d'impôts futurs		(209)
Part des actionnaires sans contrôle		(411)
Bénéfice net		(192)

Bilans consolidés

<i>Augmentation (diminution)</i> <i>(en milliers de dollars)</i>	31 août 2009	1 ^{er} septembre 2008
	\$	
	(non vérifié)	(non vérifié)
Charges reportées	(34 551)	(32 405)
Passifs d'impôts futurs	(10 229)	(9 624)
Part des actionnaires sans contrôle	(16 428)	(15 376)
Bénéfices non répartis	(7 894)	(7 405)

PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES

Harmonisation des normes comptables canadiennes et internationales

Au cours du trimestre, la Compagnie a poursuivi son projet de transition des PCGR du Canada vers les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Le projet de migration progresse conformément au plan établi et COGECO prévoit qu'il sera mené à terme pour la date prévue de convergence. Pour obtenir plus de détails, se reporter au rapport annuel de l'exercice 2009.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise COGECO tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de COGECO à rembourser sa dette, à verser à ses actionnaires des distributions prélevées sur les capitaux propres et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 30 novembre	
	2009	2008 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 410)	26 477
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	136 928	65 156
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	135 518	91 633

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 30 novembre	
	2009	2008 ⁽¹⁾
<i>(en milliers de dollars)</i>	\$	\$
	(non vérifié)	(non vérifié)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	135 518	91 633
Acquisitions d'immobilisations	(65 182)	(65 709)
Augmentation des charges reportées	(3 064)	(3 214)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition – se reporter à la note 11 c)	(141)	(939)
Flux de trésorerie nets	67 131	21 771

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Compagnie à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Compagnie qui est disponible avant impôts pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule en divisant le bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 novembre	
	2009 \$ (non vérifié)	2008 ⁽¹⁾ \$ (non vérifié)
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)</i>		
Bénéfice d'exploitation	63 562	59 829
Amortissement	65 701	60 882
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	129 263	120 711
Produits d'exploitation	328 003	308 375
Marge d'exploitation	39,4 %	39,1 %

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables ».

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté

La direction et les investisseurs de COGECO utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action excluant les ajustements inhabituels. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les ajustements inhabituels en vue d'évaluer le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités courantes.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 novembre	
	2009 \$ (non vérifié)	2008 ⁽¹⁾ \$ (non vérifié)
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Bénéfice net	22 748	10 861
Ajustements pour réduction des taux d'imposition provinciaux de l'Ontario	(9 620)	–
Bénéfice net ajusté	13 128	10 861
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 721 277	16 701 699
Effet de dilution des options d'achat d'actions	6 594	20 386
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	64 053	38 747
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	16 791 924	16 760 832
Bénéfice par action ajusté		
De base	0,79	0,65
Dilué	0,78	0,65

⁽¹⁾ Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables ».

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 12 janvier 2010. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Compagnie, y compris sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

AU SUJET DE COGECO

COGECO est une entreprise de télécommunications diversifiée. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Câble, COGECO fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique ainsi que d'IHV et de Téléphonie au moyen de ses réseaux de câblodistribution bidirectionnels à large bande. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, des applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences, d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation ainsi que d'autres fonctions de communications évoluées. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Diffusion inc., COGECO détient et exploite les stations de radio Rythme FM à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et à Sherbrooke, de même que le FM 93 à Québec. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

Source : **COGECO inc.**
Pierre Gagné
Premier vice-président et chef de la direction financière
Tél. : 514-764-4700

Renseignements : **Médias**
Marie Carrier
Directrice, Communications d'entreprise
Tél. : 514-764-4700

Conférence téléphonique

pour les analystes financiers : Le mercredi 13 janvier 2010 à 11 h (HNE)

Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888-300-0053

Numéro d'accès international : + 1 647-427-3420

Code de confirmation : 5342110

Par Internet au www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 20 janvier, composer un des numéros suivants :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 800-642-1687

Numéro d'accès international : + 1 706-645-9291

Code de confirmation : 5342110

**Renseignements financiers trimestriels supplémentaires
(non vérifié)**

Trimestres terminés les	30 novembre		31 août		31 mai		28/29 février	
<i>(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)</i>	2009	2008 ⁽¹⁾	2009 ⁽¹⁾	2008 ⁽¹⁾⁽²⁾	2009 ⁽¹⁾	2008 ⁽¹⁾⁽²⁾	2009 ⁽¹⁾	2008 ⁽¹⁾⁽²⁾
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	328 003	308 375	316 284	292 873	316 310	283 878	311 825	271 894
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies avant amortissement ⁽²⁾	129 263	120 711	144 654	117 557	126 624	112 639	123 505	105 893
Marge d'exploitation ⁽²⁾	39,4 %	39,1 %	45,7%	40,1%	40,0%	39,7%	39,6%	38,9%
Bénéfice d'exploitation provenant des activités poursuivies	63 562	59 829	76 244	58 664	62 623	57 114	60 171	52 769
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels	-	-	-	-	-	-	399 648	-
Bénéfice net (perte nette) provenant des activités poursuivies	22 748	10 861	14 631	9 332	10 704	9 221	(115 210)	16 296
Perte nette provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	(425)
Bénéfice net (perte nette)	22 748	10 861	14 631	9 332	10 704	9 221	(115 210)	15 871
Bénéfice net ajusté ^{(2) (3)}	13 128	10 861	7 647	9 332	9 157	9 221	8 741	8 387
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation provenant des activités poursuivies	(1 410)	26 477	177 032	141 590	99 873	108 326	117 322	89 312
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation des activités poursuivies ⁽²⁾	135 518	91 633	108 744	95 507	92 718	91 501	97 193	81 744
Flux de trésorerie nets ⁽²⁾	67 131	21 771	14 742	20 981	32 416	37 107	32 089	19 374
Bénéfice (perte) par action ⁽⁴⁾								
De base								
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	1,36	0,65	0,87	0,56	0,64	0,55	(6,88)	0,98
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	(0,03)
Bénéfice net (perte nette)	1,36	0,65	0,87	0,56	0,64	0,55	(6,88)	0,95
Bénéfice net ajusté ^{(2) (3)}	0,79	0,65	0,46	0,56	0,55	0,55	0,52	0,50
Dilué(e)								
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	1,35	0,65	0,87	0,56	0,64	0,55	(6,88)	0,97
Perte provenant des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	(0,03)
Bénéfice net (perte nette)	1,35	0,65	0,87	0,56	0,64	0,55	(6,88)	0,95
Bénéfice net ajusté ^{(2) (3)}	0,78	0,65	0,46	0,56	0,55	0,55	0,52	0,50

(1) Certains chiffres comparatifs ont été retraités pour refléter l'application du chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Convention et estimations comptables » du rapport de gestion.

(2) Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de refléter le reclassement des gains ou pertes de change des charges d'exploitation aux charges financières.

(3) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

(4) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la perte de clients du service de Câble de base est généralement plus importante et l'ajout de clients du service IHV est généralement plus faible au cours du second semestre de l'exercice, en raison de la diminution des activités économiques liée au début de la période des vacances, à la fin de la saison de télévision et du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné que le montant maximal payable à COGECO en vertu de la convention de gestion est habituellement atteint au deuxième trimestre de l'exercice. En vertu d'une convention de gestion entre Cogeco Câble et COGECO, Cogeco Câble verse des honoraires de gestion à COGECO correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation sous réserve d'un montant maximal, lequel est sujet à un réajustement annuel en fonction de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation au Canada. Pour l'exercice 2009, le montant maximal de 9 millions \$ a été atteint au deuxième trimestre et, par conséquent, aucuns honoraires de gestion n'a été versé au cours du troisième et quatrième trimestre de l'exercice 2009. Pour l'exercice en cours, le montant maximal a été fixé à 9 millions \$.

Statistiques sur les clients du secteur de la câblodistribution
(non vérifié)

	30 novembre 2009	31 août 2009
Foyers câblés		
Ontario	1 052 470	1 049 818
Québec	518 163	515 327
Canada	1 570 633	1 565 145
Portugal ⁽¹⁾	905 197	905 129
Total	2 475 830	2 470 274
Foyers branchés⁽²⁾		
Ontario	667 017	658 690
Québec	288 535	285 944
Canada	955 552	944 634
Portugal	268 202	269 022
Total	1 223 754	1 213 656
Unités de service		
Ontario	1 526 556	1 483 324
Québec	696 479	676 539
Canada	2 223 035	2 159 863
Portugal	758 988	732 375
Total	2 982 023	2 892 238
Clients du service de Câble de base		
Ontario	604 028	597 651
Québec	269 696	267 154
Canada	873 724	864 805
Portugal	258 918	259 480
Total	1 132 642	1 124 285
Clients du service d'Internet à haute vitesse		
Ontario	387 497	374 906
Québec	145 061	140 146
Canada	532 558	515 052
Portugal	148 823	143 614
Total	681 381	658 666
Clients du service de Télévision numérique		
Ontario	336 270	326 227
Québec	178 234	172 171
Canada	514 504	498 398
Portugal	118 867	102 753
Total	633 371	601 151
Clients du service de Téléphonie		
Ontario	198 761	184 540
Québec	103 488	97 068
Canada	302 249	281 608
Portugal	232 380	226 528
Total	534 629	508 136

(1) Cogeco Câble évalue actuellement le nombre de foyers câblés.

(2) Incluent les clients du service de Câble de base et des services IHV et de Téléphonie qui ne sont pas abonnés à d'autres services de câblodistribution.

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	\$	\$
	(retraité, voir note 1)	
Produits d'exploitation	328 003	308 375
Charges d'exploitation	198 740	187 664
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	129 263	120 711
Amortissement (note 3)	65 701	60 882
Bénéfice d'exploitation	63 562	59 829
Charges financières (note 4)	16 277	23 778
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants	47 285	36 051
Impôts sur les bénéfices (note 5)	(13 818)	9 639
Perte sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	—	26
Part des actionnaires sans contrôle	38 355	15 525
Bénéfice net	22 748	10 861
Bénéfice par action (note 6)		
De base	1,36	0,65
Dilué	1,35	0,65

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
(en milliers de dollars)	\$	\$
		(retraité, voir note 1)
Bénéfice net	22 748	10 861
Autres éléments du résultat étendu		
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôts de 2 141 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 2 551 000 \$ (charge d'impôts de 3 387 000 \$ et part des actionnaires sans contrôle de 17 451 000 \$ en 2008)	(1 218)	8 338
Reclassement au bénéfice net des pertes réalisées (gains réalisés) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture de flux de trésorerie, déduction faite de l'économie d'impôts de 1 007 000 \$ et de la part des actionnaires sans contrôle de 4 386 000 \$ (charge d'impôts de 4 323 000 \$ et part des actionnaires sans contrôle de 19 211 000 \$ en 2008)	2 093	(9 180)
Gains non réalisés sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 1 844 000 \$ (4 114 000 \$ en 2008)	882	1 966
Pertes non réalisées sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 1 415 000 \$ (2 273 000 \$ en 2008)	(676)	(1 086)
	1 081	38
Résultat étendu	23 829	10 899

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
 (non vérifiés)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	\$	\$
		(retraité, voir note 1)
Solde au début, tel que présenté	211 922	295 808
Modifications de conventions comptables (note 1)	(7 894)	(7 405)
Solde au début retraité	204 028	288 403
Bénéfice net	22 748	10 861
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(184)	(147)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(1 494)	(1 192)
Solde à la fin	225 098	297 925

COGECO INC.
BILANS CONSOLIDÉS

(non vérifiés)

(en milliers de dollars)

	30 novembre 2009	31 août 2009
	\$	\$
		(retraité, voir note 1)
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 11 b))	17 477	39 458
Débiteurs	71 659	66 076
Impôts sur les bénéfices à recevoir	25 766	5 228
Charges payées d'avance	15 941	14 805
Actifs d'impôts futurs	4 934	4 275
	135 777	129 842
Placements	739	739
Immobilisations	1 312 049	1 305 769
Charges reportées	23 912	24 062
Actifs incorporels (note 7)	1 046 581	1 047 774
Écart d'acquisition (note 7)	149 615	153 695
Instruments financiers dérivés	—	4 236
Actifs d'impôts futurs	4 900	4 011
	2 673 573	2 670 128
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Endettement bancaire	46 740	416
Créditeurs et charges à payer	183 171	255 281
Impôts sur les bénéfices à payer	2 154	41 358
Produits reportés et perçus d'avance	36 059	33 877
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 8)	44 693	44 706
Passifs d'impôts futurs	20 209	—
	333 026	375 638
Dette à long terme (note 8)	1 024 573	1 019 258
Instruments financiers dérivés	3 842	2 168
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	12 918	12 900
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	11 379	10 453
Passifs d'impôts futurs	216 934	234 710
	1 602 672	1 655 127
Part des actionnaires sans contrôle	717 418	682 879
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 9)	121 006	121 006
Actions autodétenues (note 9)	(2 896)	(1 847)
Surplus d'apport	2 866	2 607
Bénéfices non répartis	225 098	204 028
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 10)	7 409	6 328
	353 483	332 122
	2 673 573	2 670 128

COGECO INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 30 novembre	
<i>(en milliers de dollars)</i>	2009	2008
	\$	\$
	<i>(retraité, voir note 1)</i>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	22 748	10 861
Ajustements pour :		
Amortissement (note 3)	65 701	60 882
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	762	717
Impôts futurs (note 5)	6 404	2 615
Part des actionnaires sans contrôle	38 355	15 525
Perte sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	—	26
Rémunération à base d'actions	708	89
Perte sur dispositions d'immobilisations	98	223
Autres	742	695
	135 518	91 633
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 11 a))	(136 928)	(65 156)
	(1 410)	26 477
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 11 c))	(65 182)	(65 709)
Augmentation des charges reportées	(3 064)	(3 214)
Autres	20	16
	(68 226)	(68 907)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation de l'endettement bancaire	46 324	23 459
Augmentation nette du crédit à terme	11 425	5 294
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	—	254 771
Remboursement de la dette à long terme et règlement des instruments financiers dérivés	(1 224)	(239 747)
Acquisition d'actions autodétenues (note 9)	(1 049)	—
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	(184)	(147)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	(1 494)	(1 192)
Émission d'actions par une filiale aux actionnaires sans contrôle	—	278
Acquisition par une filiale d'actions autodétenues des actionnaires sans contrôle	(1 744)	—
Dividendes payés par une filiale aux actionnaires sans contrôle	(4 601)	(3 940)
	47 453	38 776
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises étrangères		
	202	687
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(21 981)	(2 967)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	39 458	37 472
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	17 477	34 505

La note 11 présente des renseignements supplémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, présentent fidèlement la situation financière de COGECO inc. (« la Compagnie ») au 30 novembre 2009 et au 31 août 2009, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois mois terminées les 30 novembre 2009 et 2008.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de COGECO inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2009. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels, à l'exception de l'adoption des nouvelles conventions comptables mentionnées ci-dessous.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation d'information applicables aux écarts d'acquisition après leur comptabilisation initiale et aux actifs incorporels des entreprises à but lucratif. Les normes concernant les écarts d'acquisition, traitées auparavant dans le chapitre 3062, demeurent inchangées. Ce nouveau chapitre était applicable aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et avec application rétroactive. L'adoption du chapitre 3064 a éliminé le report des frais de lancement de nouveaux services qui sont maintenant comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de rebranchement et d'activation de services additionnels sont capitalisés jusqu'à un montant n'excédant pas les revenus générés par l'activité de rebranchement. En conséquence, la Compagnie a ajusté rétroactivement le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et les données comparatives de l'exercice précédent ont été retraitées. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu les impacts suivants sur les états financiers consolidés de la Compagnie :

États consolidés des résultats

	Trois mois terminés le 30 novembre	
	2008	
Augmentation (diminution)	\$	
Charges d'exploitation	3 993	
Amortissement des charges reportées	(3 181)	
Charge d'impôts futurs	(209)	
Part des actionnaires sans contrôle	(411)	
Bénéfice net	(192)	

Bilans consolidés

	31 août 2009	1 ^{er} septembre 2008
Augmentation (diminution)	\$	\$
Charges reportées	(34 551)	(32 405)
Passifs d'impôts futurs	(10 229)	(9 624)
Part des actionnaires sans contrôle	(16 428)	(15 376)
Bénéfices non répartis	(7 894)	(7 405)

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***2. Information sectorielle**

Les activités de la Compagnie sont divisées en deux secteurs d'exploitation : le secteur de la câblodistribution et le secteur autre. Le secteur de la câblodistribution inclut les activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications, alors que le secteur autre inclut les activités de la radiodiffusion et du siège social, et les éliminations. Les activités du secteur de la câblodistribution sont menées au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Câblodistribution		Autre et éliminations		Consolidé	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Trois mois terminés les 30 novembre	\$	\$	\$	\$	\$	\$
		(retraité)		(retraité)		(retraité)
Produits d'exploitation	317 365	299 438	10 638	8 937	328 003	308 375
Charges d'exploitation	194 759	183 708	3 981	3 956	198 740	187 664
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	122 606	115 730	6 657	4 981	129 263	120 711
Amortissement	65 565	60 746	136	136	65 701	60 882
Bénéfice d'exploitation	57 041	54 984	6 521	4 845	63 562	59 829
Charges financières	16 141	23 394	136	384	16 277	23 778
Impôts sur les bénéfices	(15 766)	8 645	1 948	994	(13 818)	9 639
Perte sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	—	26	—	—	—	26
Part des actionnaires sans contrôle	38 355	15 525	—	—	38 355	15 525
Bénéfice net	18 311	7 394	4 437	3 467	22 748	10 861
Actif total ⁽¹⁾	2 632 154	2 630 912	41 419	39 216	2 673 573	2 670 128
Immobilisations ⁽¹⁾	1 308 488	1 302 238	3 561	3 531	1 312 049	1 305 769
Actifs incorporels ⁽¹⁾	1 021 241	1 022 434	25 340	25 340	1 046 581	1 047 774
Écart d'acquisition ⁽¹⁾	149 615	153 695	—	—	149 615	153 695
Acquisitions d'immobilisations ⁽²⁾	65 157	66 606	166	42	65 323	66 648

⁽¹⁾ Aux 30 novembre 2009 et 31 août 2009.

⁽²⁾ Inclut les contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***4. Charges financières**

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	15 901	20 270
Pertes (gains) de change	(488)	3 784
Amortissement des coûts de transaction reportés	407	407
Autres	457	(683)
	16 277	23 778

5. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	\$	\$
Exigibles	(20 222)	7 024
Futurs	6 404	2 615
	(13 818)	9 639

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et les impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif consolidé :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	\$	\$
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	47 285	36 051
Taux d'imposition de base combiné	31,43 %	32,46 %
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	14 862	11 702
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	(2 422)	(194)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition pratiquement en vigueur	(29 782)	—
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	4 432	—
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	209	117
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	247	(1 604)
Autres	(1 364)	(382)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	(13 818)	9 639

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

6. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice par action de base et dilué :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	\$	\$
		(retraité)
Bénéfice net	22 748	10 861
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	16 721 277	16 701 699
Effet de dilution des options d'achat d'actions ⁽¹⁾	6 594	20 386
Effet de dilution des unités d'actions incitatives	64 053	38 747
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	16 791 924	16 760 832
Bénéfice par action		
De base	1,36	0,65
Dilué	1,35	0,65

⁽¹⁾ Pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009, 32 782 options d'achat d'actions (32 782 en 2008) ont été exclues du calcul du bénéfice par action dilué, étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

	30 novembre 2009	31 août 2009
	\$	\$
Relations clients	31 689	32 882
Licences de radiodiffusion	25 120	25 120
Droits de clients	989 772	989 772
	1 046 581	1 047 774
Écart d'acquisition	149 615	153 695
	1 196 196	1 201 469

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***7. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels (suite)****a) Actifs incorporels**

Au cours des trois premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	Licences de radiodiffusion	Droits de clients	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 août 2009	32 882	25 120	989 772	1 047 774
Amortissement	(1 193)	—	—	(1 193)
Solde au 30 novembre 2009	31 689	25 120	989 772	1 046 581

b) Écart d'acquisition

Au cours des trois premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	\$
Solde au 31 août 2009	153 695
Constatation de pertes fiscales antérieures à l'acquisition	(4 432)
Écart de change	352
Solde au 30 novembre 2009	149 615

Le 25 novembre 2009, la filiale de Cogeco Câble inc., Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A., a reçu l'approbation à sa requête pour le maintien des pertes fiscales pour les exercices précédant le début de l'exercice fiscal 2006. En conséquence, la constatation de ces pertes antérieures à l'acquisition au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 a réduit l'écart d'acquisition d'approximativement 4,4 millions \$.

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***8. Dette à long terme**

	Échéance	Taux d'intérêt %	30 novembre 2009 \$	31 août 2009 \$
Compagnie mère				
Crédit à terme	2011	3,02 ⁽¹⁾	5 905	9 382
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,61 – 9,29	86	91
Filiales				
Crédit à terme				
Emprunt à terme – 78 413 625 €	2011	1,19 ⁽¹⁾⁽²⁾	123 949	122 674
Emprunt à terme – 17 358 700 €	2011	1,19 ⁽¹⁾⁽²⁾	27 423	27 142
Emprunt rotatif – 40 000 000 €	2011	1,19 ⁽¹⁾	63 408	62 792
Emprunt rotatif	2011	2,25	15 000	—
Billets garantis de premier rang Série B	2011	7,73	174 582	174 530
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 millions \$ US	2015	7,00	199 169	206 606
Série B	2018	7,60	54 584	54 576
Débetures garanties de premier rang Série 1	2014	5,95	296 922	296 860
Débeture non garantie de premier rang	2018	5,94	99 791	99 786
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,73 – 9,93	8 422	9 496
Autres	—	—	25	29
			1 069 266	1 063 964
Moins portion à court terme			44 693	44 706
			1 024 573	1 019 258

⁽¹⁾ Taux d'intérêt sur la dette au 30 novembre 2009, incluant les frais d'estampillage.

⁽²⁾ Le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2.08%, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Capital-actions****Autorisé, en nombre illimité**

Actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou aux statuts de la Compagnie.

Actions à droits de vote multiples, 20 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis

	30 novembre 2009	31 août 2009
	\$	\$
1 842 860 actions à droits de vote multiples	12	12
14 942 470 actions subalternes à droit de vote	120 994	120 994
	121 006	121 006

Régimes de rémunération à base d'actions

La Compagnie offre à ses employés et à ceux de ses filiales un régime d'achat d'actions, et offre également à certains dirigeants un régime d'options d'achat d'actions qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Aucune option d'achat d'action n'a été octroyée aux employés par COGECO inc. au cours des trois premiers mois de 2010 et 2009. Cependant, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a octroyé 63 695 options d'achat d'actions (133 381 en 2008) comportant un prix d'exercice de 31,82 \$ (34,46 \$ en 2008) dont 33 266 options d'achat d'actions (29 711 en 2008) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Une charge de rémunération de 337 000 \$ (101 000 \$ en 2008) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées par la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 était de 8,11 \$ (8,96 \$ en 2008) par option. La juste valeur moyenne pondérée a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination des coûts de la rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2009	2008
	%	%
Taux de dividende prévu	1,49	1,40
Volatilité prévue	29	29
Taux d'intérêt sans risque	2,67	4,22
Durée prévue en années	4,8	4,0

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***9. Capital-actions (suite)**

Au 30 novembre 2009, la Compagnie avait des options d'achat d'actions en circulation permettant d'acquérir 79 650 actions subalternes à droit de vote. Ces options peuvent être levées à des prix variant de 20,95 \$ à 37,50 \$ et à diverses dates allant jusqu'au 19 octobre 2011.

La Compagnie offre également un régime d'unités d'actions incitatives (les « unités d'actions incitatives ») à l'intention de ses dirigeants et de certains employés désignés qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Avec prise d'effet le 29 octobre 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a mis sur pied un régime similaire pour ses cadres et employés désignés. Au cours des trois premiers mois de 2010, la Compagnie a octroyé 41 571 unités d'actions incitatives (17 702 en 2008) et Cogeco Câble inc. a octroyé 55 094 unités d'actions incitatives. La Compagnie et sa filiale ont fourni des instructions au fiduciaire visant l'achat de 41 571 et 55 094 actions subalternes à droit de vote sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées en novembre 2009 pour une contrepartie en espèces totalisant 1 049 000 \$ (326 000 \$ en 2008) et 1 744 000 \$, respectivement, et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Les fiducies, considérées comme des entités à détenteurs de droits variables, sont consolidées aux états financiers de la Compagnie et la valeur des actions acquises est présentée à titre d'actions autodétenues en diminution du capital-actions ou de la part des actionnaires sans contrôle. Une charge de rémunération de 187 000 \$ (108 000 \$ en 2008) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 relativement à ces régimes.

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc. ont mis sur pied des régimes d'unités d'actions différées (les « régimes d'unités ») qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours des trois premiers mois de 2010, la Compagnie et sa filiale n'ont octroyé aucune unité d'actions différées aux participants. Une charge de rémunération de 184 000 \$ (réduction de charge de 120 000 \$ en 2008) a été comptabilisée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2009 au titre du passif découlant de ces régimes.

10. Autres éléments du résultat étendu cumulé

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes \$	Couvertures de flux de trésorerie \$	Total \$
Solde au 31 août 2009	7 634	(1 306)	6 328
Autres éléments du résultat étendu	206	875	1 081
Solde au 30 novembre 2009	7 840	(431)	7 409

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***11. États des flux de trésorerie**

a) Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	\$	\$
Débiteurs	(5 494)	(3 189)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	(20 514)	(2 885)
Charges payées d'avance	(1 105)	1 337
Créditeurs et charges à payer	(72 789)	(44 644)
Impôts sur les bénéfices à payer	(39 224)	(17 001)
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	2 198	1 226
	(136 928)	(65 156)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30 novembre 2009	31 août 2009
	\$	\$
Trésorerie	7 173	23 760
Équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	10 304	15 698
	17 477	39 458

⁽¹⁾ Dépôt à terme de 6 500 000 €, 0,30%, venant à échéance le 4 décembre 2009 (10 000 000 €, 0,67%, venant à échéance le 14 septembre 2009 au 31 août 2009.

c) Autres informations

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	\$	\$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	141	939
Charges financières versées	21 047	21 751
Impôts sur les bénéfices versés	39 517	26 916

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***12. Avantage sociaux futurs**

La Compagnie et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, un régime de retraite à cotisations déterminées ou un régime enregistré d'épargne-retraite collectif qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit :

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2009	2008
	\$	\$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	870	747
Régime de retraite à cotisations déterminées et régime enregistré d'épargne-retraite collectif	1 126	923
	1 996	1 670

13. Gestion financière et des capitaux

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger COGECO inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Compagnie pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par les valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Compagnie. La Compagnie atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Compagnie évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 30 novembre 2009, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux conventions d'échanges était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts sur le marché monétaire. La Compagnie a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***13. Gestion financière et des capitaux (suite)**

La Compagnie est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, le risque de crédit auquel la Compagnie est soumise est plus élevé, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Compagnie. Pour réduire ce risque, la Compagnie assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 30 novembre 2009, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Compagnie est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Compagnie dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Compagnie est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et le Portugal, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Compagnie :

	30 novembre 2009	31 août 2009
	\$	\$
Comptes clients	81 815	75 044
Provision pour créances douteuses	(16 779)	(17 261)
	65 036	57 783
Autres débiteurs	6 623	8 293
	71 659	66 076

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créance douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Compagnie considère les montants impayés à la date due comme compte clients échus.

	30 novembre 2009	31 août 2009
	\$	\$
Comptes clients nets non échus	46 434	43 136
Comptes clients nets échus	18 602	14 647
	65 036	57 783

COGECO INC.**Notes afférentes aux états financiers consolidés****30 novembre 2009***(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***13. Gestion financière et des capitaux (suite)*****Risque de liquidité***

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Compagnie soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Compagnie gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 30 novembre 2009, le montant disponible en vertu des crédits à terme de la Compagnie s'établissait à 636,2 millions \$. La direction est d'avis que jusqu'à leurs échéances en juillet et décembre 2011, les crédits à terme engagés fourniront des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettra de combler les besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes.

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Endettement bancaire	46 740	—	—	—	—	—	46 740
Créditeurs et charges à payer	183 171	—	—	—	—	—	183 171
Dette à long terme ⁽¹⁾	56 443	173 809	181 000	—	300 000	355 564	1 066 816
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	—	—	—	—	—	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	—	—	—	—	—	(200 564)	(200 564)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition ⁽²⁾	2 892	3 339	2 324	915	41	—	9 511
	289 246	177 148	183 324	915	300 041	356 875	1 307 549

⁽¹⁾ Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.

⁽²⁾ Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêts en vigueur des dettes existantes en date du 30 novembre 2009 et de leurs échéances respectives :

	2010	2011	2012	2013	2014	Suivantes	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	43 690	57 606	44 313	42 005	37 543	53 054	278 211
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	14 081	17 473	14 614	14 614	14 614	15 831	91 227
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(11 841)	(15 241)	(14 039)	(14 039)	(14 039)	(15 209)	(84 408)
	45 930	59 838	44 888	42 580	38 118	53 676	285 030

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

(non vérifiées)

(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

13. Gestion financière et des capitaux (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 30 novembre 2009, la totalité de la dette à long terme de la Compagnie portait intérêt à taux fixe, exception faite des crédits à terme. Cependant, le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif aux facilités d'emprunts à terme libellées en euros pour un montant nominal de 111,5 millions €. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir les emprunts à terme a été fixé à 2,08 % jusqu'à leur échéance le 28 juillet 2011. La valeur nominale de la convention d'échange diminuera en fonction de l'échéancier d'amortissement des emprunts à terme. En plus de la convention d'échange au taux de 2,08 %, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts à terme conformément aux modalités de son crédit à terme. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Compagnie à l'égard d'une variation de 1 % du taux d'intérêt applicable aux crédits à terme est d'approximativement 0,8 million \$ en fonction de la dette existante au 30 novembre 2009 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

Risque de change

La Compagnie est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Compagnie a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions \$ US émis le 1^{er} octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 \$. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Compagnie est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créditeurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 30 novembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élevaient à 2 309 000 \$ US (5 555 000 \$ US au 31 août 2009), tandis que les créditeurs libellés en dollars américains s'élevaient à 4 014 000 \$ US (14 997 000 \$ US au 31 août 2009). Au 30 novembre 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en euros s'élevaient à 607 000 € (endettement bancaire de 299 000 € au 31 août 2009), tandis que les créditeurs libellés en euros s'élevaient à 146 000 € (26 000 € au 31 août 2009). Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaines et européennes ferait varier les charges financières d'approximativement 0,1 million \$.

En outre, l'investissement net de Cogeco Câble inc. dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão-Televisão por Cabo, S.A. a été empruntée directement en euros. Au 30 novembre 2009, l'investissement net s'élevait à 175 302 000 € (183 220 000 € au 31 août 2009), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 135 772 000 € (135 772 000 € au 31 août 2009). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 30 novembre 2009 s'établissait à 1,5852 \$ l'euro, comparativement à 1,5698 \$ l'euro au 31 août 2009. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,5 million \$ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 2 millions \$.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***13. Gestion financière et des capitaux (suite)****Juste valeur**

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôts et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés.

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Compagnie correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant :

	30 novembre 2009		31 août 2009	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Dettes à long terme	1 069 266	1 160 418	1 063 964	1 126 449

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Compagnie a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Compagnie gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Compagnie comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu des crédits à terme prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Compagnie. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 30 novembre 2009 et 31 août 2009, la Compagnie se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

COGECO INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

30 novembre 2009

*(non vérifiées)**(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)***13. Gestion financière et des capitaux (suite)**

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Compagnie :

	30 novembre 2009	31 août 2009 (retraité)
Endettement net ⁽¹⁾ / Avoir des actionnaires	3,1	3,1
Endettement net ⁽¹⁾ / Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾	2,1	2,0
Bénéfice d'exploitation avant amortissement ⁽²⁾ / Charges financières ⁽²⁾	8,3	7,3

⁽¹⁾ L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

⁽²⁾ Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement pour la période des douze derniers mois terminée le 30 novembre 2009 et le 31 août 2009.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été retraités afin de se conformer à la présentation adoptée dans l'exercice en cours.